

LYCEE JEAN PROUVE

MARCHES –

Machine de découpe laser fibre

REGLEMENT DE LA CONSULTATION et CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

Cf AVIS DE PUBLICATION SITE AJI

La procédure retenue :

C'est un marché à procédure adaptée

Article 1 – Objet de la consultation.

Appel à la concurrence pour passer des marchés à bons de commande pour l'achat d'une machine de découpe laser fibre.

Caractéristiques minimum de la machine Techniques

Course longitudinale - X	3050mm
Course transversale - Y	1540mm
Course verticale - Z	140mm
Puissance minimum	3 kW
Dimensions maximales des pièces	3040mm
Vitesse de positionnement - axe X	1530mm
Vitesse de positionnement - axe Y	80m/min
Précision de positionnement	0,05mm
Précision de repositionnement	0,05mm
Accélération combinés (XY)	0,8G
Commande numérique	base PC et écran tactile 24"
Tête	Laser autofocus (capteur de température et auto-diagnostic)
Source laser	Max Photonic
Capacité ACIER	15mm (20mm maxi)
Capacité INOX	10mm
Capacité ALUMINIUM	6mm
Dimensions (en mm) de la surface disponible	4900X2480X2100

Caractéristiques minimales de fonctionnement

Tête de laser:

-Puissance machine minimum 3kw entièrement carénée équipée de protections CE

Possédant une Tête laser autofocus/

Réglage automatique de la distance focale,

Palpeur capacitif

Refroidissement par eau géré par double thermostat de sécurité

Réglage auto de la distance focale.

tête équipée d'une lentille de protection de la lentille de focalisation

Console de commande :

Pupitre ergonomique avec écran tactile 24 pouces

Possibilité d'importer des fichiers de type DXF, DWG

Possibilité de dessiner des pièces directement au pied de la machine.

Rétroéclairage de la console

Possibilité de gérer la machine par une télécommande qui :

Permet de faire les réglages sans passer par l'écran de la machine

Possibilité de Définir un point zéro de la pièce,

Faire un essai à vide (sans couper),

Possibilité de calibrer la hauteur de buses

Caractéristiques du logiciel :

Le logiciel de découpe de type bureau devra être un logiciel de système CNC de découpe laser à fibre plate qui comprend le dessin et l'édition graphiques,

On pourra notamment gérer la gestion du processus de découpe, le contrôle du processus de découpe, la surveillance du système, la surveillance et le débogage des composants.

Imbrication automatique :

Le système d'imbrication devra se faire en quelques clic, Choix des pièces, quantités et formats de tôles et ensuite le logiciel devra s'occuper du reste afin d'économiser au maximum les tôles.

A Partir du logiciel possibilité directement de dessiner à l'aide des outils DAO intégrer, dimensionner, créer des segments, les couper, les souder.

Protection de la machine :

Portes coulissantes d'accès avant

Porte motorisées sur la Largeur pour un accès complet à l'espace de chargement / déchargement des tôles. La machine devra posséder des Portes électrique gauche et droite de type grande dimensions

Environnement de la machine

Possibilité de récupération des petites pièces découpées et des résidus de coupes dans deux bacs amovibles sur roulette

Au niveau des poussières et de l'environnements

Machine avec filtre à cartouches horizontales OPF. Les cartouches filtrantes devront être positionnées horizontalement

Les particules devront être récupérées en partie basse du filtre dans un fût de 100 litres.

Caractéristiques de la filtration :

- bruit : $\leq 80\text{dB(A)}$.
- Entretien facile :
- Séquenceur de dé colmatage avec pressostat intégré
- Ventilateur intégré
- Armoire électrique de commande intégrée

- Préfiltre métallique intégré
- Système à de colmatage

Caractéristiques générales : Dépoussiéreur à cartouches horizontales OPF-		
Surface filtrante	m²	84
Debit maxi	m³/h	3.300-5.000
Efficacité de filtration	> 99.9% classe M (U.S.G.C)	
Utilisations et caractéristiques de fonctionnement		
Puissance installée minimum	Kw	5.5
Temperature de l’atelier	-10°C<T<+60°C	
Alimentation électrique requise ventilateur	230- 400– 50 Hz	
Pression air comprimé minimal	Bar	4.5

Remarques :

Le fournisseur devra assurer le Transport, installation, mise en route et formation.

Le dépannage devra se faire dans les 24h.

La machine devra posséder un compresseur spécial découpe laser minimum de 15kw / 15 bars / débit : 1,5m³/min.
Il sera intégré à notre réseau sur site.

Le fournisseur devra se déplacer pour assurer une bonne réponse au cahier des charges.

Indiquer des exemples d'installation de sa machine dans un environnement de 80 km

La machine doit être de fabrication française (conception, fabrication chassis, électrique, Tolerie), Pas d'importation étrangère.

PRESTATIONS DEMANDEES POUR CE LOT

La partie installation est à minima :

- la machine de découpe laser fibre est transportée, livrée, posée, installée sur site et raccordée en énergie.
- la machine de découpe laser fibre doit être raccordée au réseau électrique (prise canalis fournie par le vendeur)
- la machine de découpe laser fibre est mise en service.

- Les niveaux des différents fluides sont faits.
- Les filtres et accessoires sont montés.
- Les essais et réglages sont effectués après installation.
- La formation des enseignants est faite sur site par le technicien pour (minimum 1 jour):
- mettre en fonctionnement la machine de découpe laser fibre
- utiliser toutes les fonctions de la CN
- régler, monter et introduire les outils -réaliser des plis -contrôler/rectifier des réglages
- réaliser la maintenance de premier niveau
- la machine de découpe laser fibre est opérationnelle à l'issu de l'installation/formation.
- SAV assuré par le fabricant.
- Stock des pièces en France.

GARANTIES

- Validité de l'offre 3 mois après l'appel d'offres
- Matériel garanti sur site 3 ans, J+1, pièces et main d'œuvre.

Article 2 – Conditions de la consultation.

1. Transmission sous forme électronique

Les offres transmises sous forme électronique devront être déposées sur le site suivant :

[www.aji-france .com](http://www.aji-france.com)

2. Modalités d'échanges en cours de procédure de consultation

Des renseignements peuvent être recueillis auprès de :

M. Denis MARON, DDFPT

Mail : denis.maron@ac-nancy-metz.fr

Tous les courriers émanant du pouvoir adjudicateurs, tels les éventuelles modifications ou informations complémentaires relatives au dossier de consultation des entreprises, les demandes de précisions ou compléments sur l'offre, la notification du rejet ou l'admission au présent marché seront transmis aux candidats uniquement par voie électronique. En tout état de cause il ne pourra être modifié après le 06/02/2026 et ces modifications ne pourront être que des adaptations d'une portée limitée et objectivement nécessaire sans aucun caractère discriminatoire de nature à fausser la concurrence.

3. Modalités agrément de la candidature

Le dossier remis par le candidat comprendra les pièces suivantes :

- Le règlement de consultation (RC)
- Le Cahier des Clauses Particulières daté et signé
- La lettre de candidature avec une déclaration sur l'honneur datée et signée justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics (DC1 et DC2 ou équivalent).
- L'acte d'engagement (DC3)
- La copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- La proposition signée avec le devis, ainsi que les modalités de garantie et de service après-vente.
- Les notices techniques rédigées en français.

Si son offre est retenue, le candidat devra être en mesure de fournir les documents désignés à l'article 46 du code des marchés publics et notamment :

- 1) Les pièces prévues aux articles D.8222-5 ou D.8222-7 et D.8222-8 du code du travail
- 2) les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales.

L'offre de prix doit comporter à peine de nullité :

- L'offre de prix
- un relevé d'identité bancaire, banque domiciliée en France

4. L'expression du prix et sa validité

Le prix est exprimé en Euros. Il est fixé toutes taxes comprises, il s'entend franco de port à l'adresse de livraison désignée :

- Lycée Jean PROUVE 53 rue de Bonsecours 54000 NANCY

Le prix ne peut faire l'objet d'une réévaluation sauf pour des raisons liées à la survenance de circonstances nouvelles étrangères à la volonté des parties et entraînant un bouleversement des conditions économiques du contrat.

5. Calendrier des opérations

L'ouverture des plis sera réalisée le 12/02/2026, par la personne responsable du marché et la commission d'appel d'offre du Lycée Jean PROUVE.

Chaque candidat sera informé des résultats de la consultation.

Le titulaire du marché sera avisé par voie électronique dès que le marché aura été déclaré **exécutoire**.

6. La durée de la consultation.

La réception des propositions de prix est limitée du 13/01/2026 au 06/02/2026.

Article 3 – Conditions d’agrément de l’offre.

Outre les conditions de réception de la candidature, sera retenue l’offre la mieux-disante.

Seront pris en considération dans l’ordre croissant et selon les ordres de valeur :

- Qualité des produits :	40%
- Prix :	40%
- Qualité des services associés :	10%
- Qualité des conditions de livraison :	10%

Article 4 – Durée du marché - modalités de contractualisation et d’exécution.

1. Durée du marché et ordre de service

Le marché sera réalisé par l’émission d’un bon de commande, accompagné par l’acte d’engagement signé par l’EPLÉ **dès que le marché sera déclaré exécutoire**

2. Les conditions de réception du bien (voir CTP)

La livraison est réalisée pendant les heures ouvrables de l’établissement. Le voyage est aux risques et périls de l’expéditeur.

La réception sera réalisée à une date fixée conjointement par l’établissement et le prestataire de service.

La réception s’entend outils livrés.

3. Admission définitive du bien.

L’admission définitive sera prononcée qu’aux termes de la réception.

Tout refus pour non conformité est notifié au fournisseur, lequel devra supporter les conséquences que ces défauts entraînent par l’EPLÉ.

4. Les conditions de paiement

Les prestations sont facturées à l’issue de la réception et ne font pas l’objet d’avances.

5.Modalités de paiement

Les prestations font l'objet d'une facture réglée par mandat administratif dans un délai maximum de 30 jours après la réalisation de la prestation. Au delà seront mandatés des intérêts moratoires prévus au décret n° 2002-232 du 21 février 2002.

Article 5– Réserves.

Si les propositions reçues par l'établissement ne sont pas intéressantes financièrement et qualitativement, l'établissement se réserve le droit de ne pas donner suite aux propositions de prix et de poursuivre par une mise en concurrence simplifiée à chaque besoin.

Article 6 – Exécution spécifique du contrat.

Le candidat est informé d'une clause particulière :

" Le titulaire du marché sera engagé à assurer la continuité du service en toute circonstance. Il doit informer l'EPLÉ des éventuelles difficultés et prendre toute mesure de substitution.

En cas de défaillance de sa part, il peut être pourvu par l'EPLÉ à l'exécution des prestations aux frais du titulaire. Et s'il n'est pas possible à l'EPLÉ de se procurer, dans des conditions qui lui conviennent, des prestations exactement conformes à celles dont l'exécution est prévue au marché, il peut y substituer des prestations équivalentes. L'EPLÉ pourra également procéder à l'exécution des prestations aux frais et risques du titulaire en cas de résiliation du marché prononcée aux torts du titulaire."

Article 7 – comptable assignataire du marché

Madame l'agent comptable du Lycée Jean Prouvé situé 53 rue de Bonsecours à Nancy sera chargé de l'exécution financière.

Article 8 – compétence juridictionnelle

Le Tribunal administratif de NANCY est la juridiction compétente pour tout litige né de la présente consultation et de ses suites contractuelles.

A Nancy le	A le
<u>La Provisoire</u> Hélène DALLET	<u>Le candidat</u> (Nom, prénom et qualité du signataire)

--	--